



## OSISKO FOURNIT DES MISES À JOUR SUR DES ACTIFS CLÉS

**Montréal, 4 septembre 2024** - Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « **Société** » ou « **Osisko** ») (OR : TSX & NYSE) a le plaisir de présenter des mises à jour sur des actifs clés.

Jason Attew, président et chef de la direction d'Osisko a commenté : « Au cours des derniers mois, la base d'actifs d'Osisko a connu des développements positifs qui ont fait ressortir une valeur additionnelle pour la Société, et d'autres développements déterminants du portefeuille sont attendus d'ici la fin de l'année 2024. Entre-temps, la croissance à court et à moyen terme d'Osisko continue d'être soutenue par plusieurs projets avancés, dont trois puits actuellement en construction à Odyssey Underground, au district aurifère Island Gold et à Hermosa/Taylor, ainsi que deux fosses à ciel ouvert qui en sont à l'étape finale de développement à Tocantinzinho et Namdini, respectivement, ou qui s'en approchent.

Note : tous les montants inclus dans cette mise à jour sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

### MISES À JOUR DES ACTIFS CLÉS

#### *Projet Upper Beaver (exploité par Mines Agnico Eagle Ltée)*

Le 31 juillet 2024, Mines Agnico Eagle Ltée. (« **Agnico Eagle** ») a fait le point sur son projet Upper Beaver, situé à environ 25 kilomètres à l'est de la ville de Kirkland Lake, en Ontario, Canada. Une évaluation interne positive a été réalisée pour un scénario de mine et d'usine de traitement autonomes à Upper Beaver. Sur la base de cette évaluation, Agnico Eagle estime que Upper Beaver a le potentiel de produire une moyenne annuelle d'environ 210 000 onces d'or et 3 600 tonnes de cuivre, avec une production initiale possible dès 2030. Sur une durée de vie prévue de 13 ans, la production totale d'or et de cuivre payable devrait être d'environ 2,8 millions d'onces et 46 300 tonnes, respectivement. La stratégie minière développée pour le projet Upper Beaver consiste à exploiter le gisement principalement par des méthodes souterraines conventionnelles, bien qu'une petite partie (environ 10 % des ressources minérales) soit exploitée par une mine à ciel ouvert. Les mines souterraines et à ciel ouvert devraient être développées dans le même laps de temps. Les scénarios actuels envisagent un accès souterrain par une rampe de descente principale ainsi que par un puits de 1 220 mètres de profondeur. En outre, le projet a le potentiel de libérer un important potentiel d'exploration en profondeur et dans les gisements satellites du camp de Kirkland Lake d'Agnico Eagle, y compris les projets Upper Canada et Anoki-McBean.

Agnico Eagle a approuvé un investissement de 200 millions de dollars US sur trois ans pour réduire davantage les risques du projet, les travaux ayant déjà commencé en 2024. L'excavation de la rampe et le fonçage du puits devraient commencer en deuxième partie de l'année 2025.

Osisko détient une redevance de 2 % sur le rendement net de fonderie (« **NSR** ») du projet Upper Beaver, ainsi qu'une redevance de 2 % NSR sur la plupart des propriétés régionales d'Agnico à Kirkland Lake, y compris Amalgamated Kirkland, Munro, Anoki-McBean, Bidgood et Upper Canada.

#### *Projet Shaakichiuwaanaan (exploité par Patriot Battery Metals Inc.)*

Le 21 août 2024, Patriot Battery Metals Inc. (« **Patriot** ») a annoncé les résultats d'une évaluation économique préliminaire (« **ÉÉP** ») pour son projet phare de lithium en roche dure Shaakichiuwaanaan (anciennement connu sous le nom de Corvette), situé dans la région de la Baie James de l'Eeyou Istchee, au Québec, Canada. L'ÉÉP est basée sur la composante pegmatite CV5 de l'estimation des ressources minérales (« **ERM** ») de Shaakichiuwaanaan récemment annoncée, qui est la plus grande ressource minérale de pegmatite de lithium connue dans les Amériques et la huitième plus grande au monde. D'après l'ÉÉP, le projet Shaakichiuwaanaan a le potentiel de devenir l'un des plus grands producteurs de spodumène au monde et le plus grand producteur de spodumène des Amériques.

L'ÉÉP intègre une stratégie de développement par étapes, la phase 1 visant une capacité de production d'environ 400 kilotonnes par an (« **ktpa** ») de concentré de spodumène et la phase 2 visant à étendre la capacité de production à environ 800 ktpa (la construction devant commencer au cours de l'année 2 et la pleine production étant attendue à partir de l'année 4). La durée de vie de la mine du projet Shaakichiuwaanaan est estimée à 24 années, sur la base de ressources minérales totales extraites représentant 66 % des ressources minérales totales définies à CV5. En se basant sur les résultats de l'ÉÉP, Patriot envisagera maintenant d'avancer le projet au niveau de l'étude de faisabilité qui, si elle progresse, devrait être complétée au cours du troisième trimestre de 2025.

Osisko détient une redevance à échelle mobile de 1,5 à 3,5 % NSR sur les métaux précieux et de 2,0 % sur tous les autres produits, y compris le lithium, à Shaakichiuwaanaan. Osisko estime qu'une grande majorité (~85-95 %) de l'ERM de CV5 se trouve dans la zone de redevance de 2,0 % NSR sur le lithium. L'ÉÉP ne comprend que la pegmatite à spodumène CV5 et, par conséquent, n'inclut aucun des autres amas de pegmatites à spodumène connus sur la propriété - CV4, CV8, CV9, CV10, CV12 et CV13 - dont certains sont couverts par la redevance d'Osisko.

#### *Projet Windfall (exploité par le Groupe Minier Windfall)*

Le 12 août 2024, Minière Osisko Inc. (« **Minière Osisko** ») a annoncé qu'elle avait conclu une entente d'arrangement définitive (l'« **entente d'arrangement** ») avec Gold Fields Limited (« **Gold Fields** ») en vertu de laquelle Gold Fields consoliderait à 100 % la propriété du projet Windfall par l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Minière Osisko au prix de 4,90 \$ par action, dans le cadre d'une transaction entièrement en espèces évaluée à environ 2,16 milliards de dollars. Minière Osisko détient une participation de 50 % dans le gisement aurifère à haute teneur Windfall, situé au Québec, ainsi qu'une participation de 50 % dans un vaste ensemble de claims situés dans la région d'Urban Barry et dans la région de Quévillon (plus de 2 300 kilomètres carrés), l'autre moitié du gisement Windfall et du vaste ensemble de claims étant déjà détenue par Gold Fields. Sous réserve de la satisfaction de toutes les conditions de clôture énoncées dans l'entente d'arrangement, la transaction devrait être finalisée au quatrième trimestre 2024. Mike Fraser, chef de la direction de Gold Fields, a déclaré :

*« Nous sommes heureux de consolider la participation restante de 50 % dans le projet Windfall, qui en est à un stade avancé, et dans son camp d'exploration très prometteur. Au cours des deux dernières années, en commençant par notre diligence raisonnable initiale en 2022 et tout au long de notre copropriété du projet, depuis mai 2023 avec Osisko Mining, nous avons développé une solide compréhension de Windfall et de son potentiel, et nous le considérons comme la prochaine pierre angulaire à long terme de notre portefeuille. Nous sommes enthousiastes à l'idée de bâtir sur les progrès réalisés à ce jour à Windfall et nous nous réjouissons de continuer à travailler avec la Première Nation crie hôte de Waswanipi, d'autres communautés locales, le gouvernement du Québec et les employés et partenaires commerciaux de Windfall pour faire avancer ce projet qui, j'en suis convaincu, créera une valeur partagée et durable pour Gold Fields et ses partenaires humains, communautaires, commerciaux et gouvernementaux. »*

Osisko détient une redevance de 2 à 3 % NSR sur le projet Windfall et la propriété environnante.

#### *Mine CSA (exploitée par Metals Acquisition Limited)*

Le 22 juillet 2024, Metals Acquisition Limited (« **MAC** ») a annoncé qu'au cours du deuxième trimestre, CSA avait atteint une production trimestrielle record de cuivre de 10 864 tonnes sous sa gestion, en hausse de ~24 % par rapport au trimestre précédent, avec une production mensuelle record de cuivre de 5 378 tonnes en juin 2024. Le trimestre record a été atteint malgré un arrêt de maintenance planifié majeur en avril, avec 1 583 tonnes produites pour le mois, ainsi qu'une production combinée de 9 281 tonnes de cuivre en mai et juin. Au cours du deuxième trimestre, la teneur extraite à CSA a été en moyenne de 4,2 % de cuivre (« **Cu** »), soit une augmentation d'environ 20 % par rapport au trimestre précédent, le plan minier ayant été réorienté vers des chantiers à plus haute teneur et le contrôle de la dilution ayant été amélioré.

De plus, le 30 juillet 2024, MAC a fourni une mise à jour sur la poursuite de l'exploration et de la mise en valeur des ressources minérales à CSA. L'exploration souterraine de MAC a continué de se concentrer sur les prolongements en aval-pendage et latéralement des gisements QTSN et QTSC, ainsi que sur les parties peu profondes et en amont-pendage des gisements East et West, et de la zone QTSS Upper A. Les résultats des travaux de forage présentés dans le communiqué comprenaient notamment 22,1 m à 9,8 % Cu, 22,1 m à 7,8 %

Cu et 24,2 m à 7,8 % Cu. Ces résultats, entre autres, sont postérieurs à la date limite (31 août 2023) pour l'estimation des ressources et des réserves minérales de 2023, et seront incorporés dans la mise à jour de l'estimation des ressources et des réserves minérales de 2024 pour CSA.

Osisko détient un flux argentifère de 100 %, en plus d'un flux cuprifère de 3,0 à 4,875 % sur la mine CSA.

*Mine Tocantinzinho (exploitée par G Mining Ventures Corp.)*

Le 3 septembre 2024, G Mining Ventures Corp. (« **GMIN** ») a annoncé qu'elle avait atteint la production commerciale dans les délais et les budgets prévus à sa mine d'or Tocantinzinho (« **TZ** »), détenue à 100 % et située dans l'État de Pará, au Brésil. Au cours du mois d'août 2024, l'usine a fonctionné à 76 % de sa capacité nominale, traitant un total de 304 312 tonnes de minerai avec un taux de récupération de 88 %. La phase d'accroissement de production de l'usine continue de progresser conformément aux calendriers de production internes, tous les principaux équipements ayant démontré leur capacité à fonctionner à des niveaux de conception égaux ou supérieurs. Après la première coulée d'or annoncée en juillet 2024, GMIN s'est concentrée sur l'accroissement de production pour tester la capacité des circuits de traitement à gérer les charges nominales tout en améliorant la récupération vers une moyenne de 90 % pour la durée de vie de la mine. GMIN prévoit augmenter la production au cours de la deuxième moitié de 2024, en visant un débit nominal d'ici le premier trimestre de 2025.

Osisko tient à féliciter GMIN d'avoir atteint la production commerciale à TZ dans les délais et les budgets prévus, et en moins de deux ans. Osisko détient une redevance de 0,75 % NSR sur la mine TZ.

*Mine d'or Eagle (gérée par PricewaterhouseCoopers Inc. en tant que séquestre)*

Le 14 août 2024, Victoria Gold Corp. (« **Victoria Gold** ») a annoncé que la Cour supérieure de justice de l'Ontario (rôle commercial) avait rendu une ordonnance nommant PricewaterhouseCoopers Inc. (« **PwC** ») en tant que séquestre et gestionnaire de Victoria Gold. PwC administrera l'actif et le passif anciennement sous le contrôle de Victoria Gold selon les directives du gouvernement du Yukon et sous la supervision du tribunal.

Lors d'une réunion d'information tenue le 16 août, Tracy-Anne McPhee, ministre de la Justice du gouvernement du Yukon, a déclaré que le gouvernement territorial avait l'intention de lancer la procédure de mise sous séquestre de manière à permettre la réouverture de la mine et la reprise de l'exploitation une fois que les travaux de nettoyage du glissement de terrain auront été achevés sous la direction du séquestre. À plus long terme, il est prévu que l'exploitation et le traitement puissent reprendre pleinement à Eagle, une fois que les travaux nécessaires auront été effectués pour garantir la sécurité et la protection de l'environnement. À la fin du mois d'août 2024, le gouvernement du Yukon a déclaré qu'il procéderait à une enquête indépendante sur les causes profondes de la défaillance de la plate-forme de lixiviation en tas à la mine Eagle, qui s'est produite en juin 2024.

Osisko détient une redevance de 5 % NSR sur Eagle jusqu'à ce que 97 500 onces d'or aient été livrées et une redevance de 3 % NSR par la suite. La redevance d'Osisko couvre l'ensemble de la propriété Dublin Gulch, y compris les gisements Eagle et Olive. De plus, Osisko bénéficie de diverses protections relativement à sa redevance, notamment : (i) une garantie sur la propriété, (ii) un intérêt foncier enregistré auprès du Territoire du Yukon et (iii) une entente d'intercrédit avec le syndicat de prêteurs de premier rang. Avec ses résultats financiers du deuxième trimestre 2024, Osisko a reconnu une perte de valeur totale hors trésorerie de 67,8 millions de dollars (49,9 millions de dollars, net d'impôts) basée sur l'évaluation d'Osisko des faits et circonstances à ce moment.

*Mine Ermitaño (exploitée par First Majestic Silver Corp.)*

Le 31 juillet 2024, First Majestic Silver Corp. (« **First Majestic** ») a annoncé la découverte d'un nouveau système minéralisé aurifère et argentifère important, encaissé dans des veines, sur sa propriété de Santa Elena, à Sonora, au Mexique. Cette nouvelle découverte à haute teneur, le système filonien Navidad (« **Navidad** »), a été faite en profondeur, à proximité de la mine Ermitaño, détenue à 100 % par la société et actuellement en production. À ce jour, sept trous de forage ont été réalisés pour vérifier la découverte de Navidad; six de ces trous ont recoupé d'importantes minéralisations d'or et d'argent encaissées dans des veines. Le trou de forage le plus proche de la mine Ermitaño est situé à environ 500 mètres au sud-ouest et 750 mètres en dessous de la mine existante.

La redevance de 2 % NSR d'Osisko sur Ermitaño inclurait Navidad, ainsi que la propriété adjacente Cumobabi.

### *District aurifère Island (exploité par Alamos Gold Inc.)*

Le district aurifère Island Gold d'Alamos Gold Inc. (« **Alamos** ») comprend les mines adjacentes Island Gold et Magino. Le 23 juillet 2024, Alamos a annoncé de nouveaux résultats de forages souterrains et de surface à la mine d'or Island. Les forages d'exploration continuent d'étendre la minéralisation aurifère à haute teneur à travers le gisement d'Island Gold, ainsi qu'à l'intérieur de plusieurs structures de mur suspendu et d'éponte inférieure. Les forages de délimitation et de définition ont permis de définir de larges zones à haute teneur dans la région d'Island East. Cela devrait entraîner une nouvelle augmentation des réserves et des ressources minérales à haute teneur lors de la mise à jour de fin d'année. De plus, une minéralisation à haute teneur a été recoupée dans les zones North Shear et Webb Lake, mettant en évidence une opportunité à plus long terme, près de la mine, comme source potentielle d'alimentation additionnelle pour le complexe d'usinage agrandi de Magino.

Osisko détient une redevance de 1,38 à 3 % NSR sur la mine Island Gold. Le district étant maintenant entièrement consolidé, le plan minier élargi et accéléré de la phase 3+ d'Alamos à Island Gold (qui comprend maintenant l'utilisation de l'usine Magino) devrait permettre de transférer une plus grande proportion de la production vers les limites des redevances de 2 % et 3 % NSR d'Osisko plus tôt dans le plan minier, par opposition à l'inventaire minéral couvert par la redevance de 1,38 % NSR d'Osisko. Une petite partie de la limite orientale de la fosse Magino est couverte par la redevance de 3 % NSR détenue par Osisko, et les livraisons en vertu de cette redevance sont prévues à partir de 2030. Le potentiel d'exploration souterraine précédemment mis en évidence par l'ancien propriétaire Argonaut Gold sur ce claim est situé à moins de 300 mètres de l'infrastructure existante de la mine souterraine d'Island Gold, dont une partie est couverte par la redevance de 3 % NSR détenue par Osisko.

### **AUTRES FAITS SAILLANTS DU PORTEFEUILLE D'ACTIFS**

- 1) Calibre Mining Corp. a annoncé qu'elle continue de découvrir une minéralisation aurifère près de la surface et à une teneur supérieure à celle des réserves minérales à la mine Pan au Nevada; les intersections de forage comprennent 0,45 g/t d'or sur 117,4 m et 0,56 g/t d'or sur 59,4 m. (redevance de 4,0 % NSR).
- 2) Capstone Mining Corp. a annoncé, en même temps que ses résultats du deuxième trimestre 2024, que les activités visant à ce que les opérations de sulfure atteignent 20 kilotonnes par jour (« ktpj ») de façon durable progressent malgré un retard d'environ deux mois par rapport à son plan antérieur en raison de délais d'approvisionnement plus longs pour l'équipement. Au cours du troisième trimestre de 2024, l'installation d'équipements clés, ainsi que d'autres améliorations de l'infrastructure, devraient améliorer davantage les niveaux de débit à l'usine de concentration et permettre d'atteindre la capacité de 20 ktpj de façon constante. (flux argentifère de 100%)
- 3) Minera Alamos Inc. a annoncé que les opérations d'extraction et d'empilage ont commencé en juin 2024 avec environ 900 onces d'or nouvellement extraites empilées sur la plate-forme de lixiviation (jusqu'à la fin du mois de juin) lors du lancement des opérations d'extraction dans le nouveau gisement de la zone principale Nicho de sa mine d'or phare de Santana au Mexique. (redevance de 3,0 % NSR)
- 4) SSR Mining Inc. a annoncé la suspension préventive des opérations à Seabee en raison de feux de forêt; conformément aux protocoles internes de la société, le personnel a été évacué du site (redevance de 3,0 % NSR).
- 5) Regulus Resources Inc. a annoncé qu'elle avait conclu un accord de collaboration avec Compañía Minera Coimolache S.A. afin d'évaluer la viabilité d'un projet intégré de sulfures de Coimolache et de cuivre-or à AntaKori. L'évaluation consistera en une ERM avec la possibilité, sur accord mutuel des deux parties, de réaliser une ÉÉP. Coimolache est une coentreprise détenue par Compañía de Minas Buenaventura S.A.A (40,1 %), Southern Copper Corporation (44,2 %) et Espro S.A.C. (15,7 %). La mine d'oxyde d'or et d'argent Tantahuatay de la coentreprise est exploitée par Buenaventura. (redevance de 0,125-1,5 % NSR)
- 6) Métaux Osisko Inc. a annoncé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour le projet Pine Point situé près de Hay River, dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada. L'estimation des ressources minérales de 2024 constituera la base de ressources minérales pour une étude de faisabilité qui devrait débuter au cours du troisième trimestre de 2024. (redevance de 3,0 % NSR)

- 7) Hot Chili Ltd. a annoncé qu'elle avait obtenu un financement de 31,9 millions de dollars AU pour accélérer les activités de son projet Cu-Au Costa Fuego. Le financement facilite l'achèvement de l'étude de pré faisabilité de Costa Fuego (prévue fin 2024), l'achèvement de l'étude de rentabilité de l'approvisionnement en eau, l'achèvement de l'évaluation de l'impact environnemental de Costa Fuego, le début d'une étude de faisabilité et d'autres activités d'exploration au cours des 18 prochains mois. (redevance de 3,0 % NSR sur l'or + 1,0 % NSR sur le cuivre)
- 8) Ressources Falco Ltée a annoncé la création et l'établissement de comités techniques et stratégiques, conformément aux modalités du permis d'exploitation et de l'entente d'indemnisation conclus avec Glencore Canada Corporation le 23 janvier 2024. De plus, tel qu'annoncé précédemment par la commission d'enquête du Bureau des audiences publiques sur l'environnement, la première partie de l'audience publique sur le projet Falco Horne 5 a débuté le 27 août 2024. (flux argentifère de 90-100 %)
- 9) Western Copper and Gold Corp. a annoncé qu'elle avait soumis au comité exécutif de l'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon un calendrier mis à jour et précisé pour la soumission de la déclaration des effets environnementaux et socioéconomiques (« déclaration EES ») pour le projet minier Casino. La déclaration EES constituera la base de la demande d'évaluation de Western Copper and Gold pour l'examen par une commission et comprendra tous les éléments décrits dans les lignes directrices révisées relatives à la déclaration EES publiées le 12 septembre 2023. Selon l'échéancier, Casino indique qu'il prévoit soumettre la déclaration EES vers juillet 2025, ce qui constitue une mise à jour par rapport à la date de soumission précédemment estimée au second semestre 2024. (redevance de 2,75 % NSR)

## Personne qualifiée

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué a été révisé et approuvé par Guy Desharnais, Ph.D., géo., vice-président, évaluation de projets chez Redevances Aurifères Osisko Ltée, et « personne qualifiée » en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »).

## À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Osisko est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques qui a commencé ses activités en juin 2014. Osisko détient un portefeuille majoritairement nord-américain de plus de 185 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille d'Osisko s'appuie sur son actif clé, une redevance de 3 % à 5 % sur le rendement net de fonderie du complexe Canadian Malartic, l'une des plus importantes opérations aurifères au Canada.

Osisko est une société constituée sous le régime des lois de la province de Québec, son siège social étant situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

## Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée :

Grant Moenting  
Vice-président, marchés des capitaux  
Tél : (514) 940-0670 #116  
Portable : (365) 275-1954  
Courriel : [gmoenting@osiskogr.com](mailto:gmoenting@osiskogr.com)

Heather Taylor  
Vice-présidente, développement durable et communications  
Tél : (514) 940-0670 #105  
Courriel : [htaylor@osiskogr.com](mailto:htaylor@osiskogr.com)

## Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans ce communiqué de presse peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs, au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995, et comme de l'information prospective au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des événements futurs, les attentes de la direction en ce qui concerne la croissance de ses actifs et le développement prévu, dans les délais et selon le budget, des projets et des propriétés qui sous-tendent les intérêts d'Osisko. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiées par les mots suivants l'emploi de mots comme « est prévu », « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives de ces mots ou phrases), ou qui peuvent être identifiés par des affirmations à l'effet que certaines actions, événements ou conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, la plupart desquels Osisko ne contrôle pas, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter, (i) en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit; les risques liés : (a) aux exploitants des propriétés, (b) au développement dans les délais prévus, à l'obtention des permis, à la construction, au début de la production, à l'accroissement de la production (y compris les défis opérationnels et techniques) en temps opportun, (c) aux différences dans le débit et le moment de la production par rapport aux estimations des ressources minérales ou aux prévisions de production des exploitants, (d) aux différences dans le taux de conversion des ressources en réserves minérales et à la capacité de remplacer les ressources, (e) l'issue défavorable de toute contestation ou litige concernant les titres de propriété, les permis ou licence d'exploitation, (f) les risques et incertitudes associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou inattendues, les ruptures de pente ou les effondrements, les inondations et autres catastrophes naturelles ou les troubles civils ou autres risques non assurés; (ii) en ce qui concerne les facteurs externes : (a) les fluctuations des prix des matières premières qui supportent des redevances, des flux, des ententes d'écoulement de métaux et des investissements détenus par Osisko, (b) les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, (c) les changements de réglementation des gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes de permis et de licences et les politiques fiscales; les règlements et les développements politiques ou économiques dans l'un ou l'autre des pays où sont situées les propriétés sur lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, ou par l'entremise desquelles elles sont détenues, (d) la disponibilité continue du capital et du financement à Osisko ou aux opérateurs des propriétés, et les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, et (e) les réponses des gouvernements concernés aux épidémies de maladies infectieuses et l'efficacité de ces réponses, ainsi que l'impact potentiel des épidémies de maladies infectieuses sur les activités, les opérations et la situation financière d'Osisko; (iii) en ce qui concerne les facteurs internes : (a) les occasions d'affaires qui peuvent ou non devenir disponibles pour Osisko, ou qui sont poursuivies par Osisko, (b) l'intégration des actifs acquis (c) la détermination du statut de PFIC d'Osisko ou (d) le fait que les informations financières peuvent faire l'objet d'ajustements en fin d'année. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fondés sur des hypothèses que la direction juge raisonnables, notamment l'absence de changement significatif dans les revenus et les actifs courants de la Société en ce qui concerne la détermination de son statut de PFIC; l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus et, en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, (i) l'exploitation continue des propriétés par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés d'une manière conforme aux pratiques antérieures et à la divulgation publique (y compris les prévisions de production), (ii) l'exactitude des déclarations publiques et des divulgations faites par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (y compris les prévisions de développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production), (iii) l'absence de développement défavorable concernant toute propriété importante, (iv) l'exactitude des déclarations et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales faites par les propriétaires et les exploitants et (v) la mise en œuvre d'un plan adéquat d'intégration des actifs acquis.

Pour plus de détails au sujet des risques, incertitudes et hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR+, au [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com), et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Osisko souhaite avertir que la liste des risques et incertitudes cités précédemment n'est pas exhaustive. Les investisseurs et autres devraient considérer prudemment les facteurs ci-dessus ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et le risque qu'ils impliquent. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais aucune garantie ne peut être fournie quant au fait que ces attentes seront exactes, comme les résultats réels peuvent différer de façon importante des résultats prévus, comme les énoncés prospectifs incluent dans ce communiqué de presse ne sont pas une garantie de performance future et l'on ne devrait pas s'y fier indûment. **Dans ce communiqué de presse, Osisko s'appuie sur des informations publiées par d'autres émetteurs et des tiers concernant ses actifs et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité quant à ces informations publiées par des tiers.** Ces énoncés ne sont valides qu'en date de ce communiqué de presse. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.